



## PLATE-FORME INTERDÉPARTEMENTALE DE NATURALISATION DE NANCY

### DECLARATION DE NATIONALITÉ À RAISON DE LA QUALITÉ D'ASCENDANT DE FRANÇAIS (article 21-13-1 du code civil)

#### NOTICE D'INFORMATION

Le respect des obligations suivantes est nécessaire pour déposer une déclaration de nationalité à raison de la qualité d'ascendant de Français, prévue par l'article 21-13-1 du code civil.

#### **1/ Être âgé de 65 ans au moins**

Vous devez avoir 65 ans au moins au moment de la souscription de votre déclaration.

#### **2/ Résider régulièrement et habituellement en France depuis au moins 25 ans**

Vous devez pouvoir justifier de vos diverses résidences en France au cours des 25 dernières années. Ces résidences doivent avoir été effectives et habituelles, c'est-à-dire que vous devez avoir réellement vécu majoritairement sur le territoire et non à l'étranger.

Vous devez également avoir été en situation régulière au regard du séjour en France pendant les 25 dernières années.

#### **3/ Justifier d'une résidence régulière en France au moment de votre demande**

Au jour de votre déclaration vous devez justifier de votre résidence effective en France ainsi que de votre séjour régulier (titre de séjour en cours de validité et à la bonne adresse).

#### **4/ Avoir un descendant direct de nationalité française**

Vous devez justifier avoir un enfant ou petit enfant, majeur ou mineur, de nationalité française.

La nationalité française du descendant peut avoir été acquise par tout moyen (naissance, effet de la loi, décret de naturalisation ou enregistrement d'une déclaration) et doit perdurer au jour de la déclaration.

#### **5/ Avoir vos attaches familiales et intérêts matériels en France**

Vous devez justifier d'une installation durable sur le territoire, notamment par la présence de vos attaches familiales les plus proches (conjoint et enfants mineurs) et de vos intérêts matériels (emploi, ressources) en France.

Ne peuvent pas être considérés comme ayant fixé le centre de leurs intérêts en France, les postulants dont le conjoint et/ou le(s) enfant(s) mineur(s) résident à l'étranger ou dont les ressources (revenus ou pensions de retraite) proviennent de l'étranger.

#### **6/ Moralité**

Le demandeur doit être de bonnes vie et mœurs et ne pas avoir fait l'objet de l'une des condamnations empêchant l'acquisition de la nationalité française.

La demande de l'étranger qui a été condamné pour crimes ou délits constituant une atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation ou un acte de terrorisme ou à une peine égale ou supérieure à 6 mois de prison sans sursis, est irrecevable.

**TRES IMPORTANT : si vous ne pouvez pas vous exprimer en langue française vous devez le préciser dans votre dossier de demande. Vous devrez vous présenter le jour de votre entretien avec un traducteur agréé, à vos frais. Aucun membre de famille ou proche ne sera accepté comme traducteur.**

**Durée totale de la procédure (à titre indicatif) : 12 à 18 mois**





**PLATE-FORME INTERDÉPARTEMENTALE DE NATURALISATION DE NANCY**

**DECLARATION DE NATIONALITÉ À RAISON DE LA QUALITÉ  
D'ASCENDANT DE FRANÇAIS  
(article 21-13-1 du code civil)**

**LISTE DES PIÈCES A FOURNIR**

**ATTENTION : tout dossier incomplet sera retourné. Vous ne serez convoqué en entretien de naturalisation que si votre dossier de demande est complet.**

Le dossier de demande complet doit être adressé uniquement par voie postale, en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : *Préfecture de Meurthe-et-Moselle – Plate-forme de naturalisation - 1 rue du Préfet Claude Erignac - CS 60031 - 54038 NANCY CEDEX*

<b>PIÈCES A FOURNIR (A ranger dans l'ordre de présentation)</b>	
<b>FORMULAIRES :</b>	
<input type="checkbox"/>	➤ <b>2</b> formulaires <b>originaux</b> (CERFA n°15561*03), <b>intégralement remplis, datés et signés</b>
<input type="checkbox"/>	➤ <b>remplir toutes les rubriques</b> (adresse, téléphone, mail, situation familiale, parents, enfants...)
<input type="checkbox"/>	➤ le cas échéant : formulaire de francisation intégralement rempli (voir notice francisation)
<b>TIMBRES FISCAUX ET PHOTOGRAPHIES D'IDENTITE :</b> (A ranger dans pochette/enveloppe fermée)	
<input type="checkbox"/>	➤ <b>timbre fiscal électronique de 55€</b> à acheter sur Internet: <a href="https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp">https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp</a> (acheter un timbre électronique – "accès à la nationalité française") – Voir notice explicative
<input type="checkbox"/>	➤ <b>3 photographies</b> d'identité récentes et identiques (écrire nom et prénom au verso)
<b>ETAT CIVIL :</b> (pour chaque pièce originale fournie : joindre également sa copie)	
<input type="checkbox"/>	➤ acte de naissance <b>original</b> + traduction <b>originale</b> si rédigé en langue étrangère <b>Attention</b> : selon le pays l'acte de naissance doit faire l'objet d'une <b>légalisation</b> ou d'une <b>apostille</b> . Informations disponibles sur le site Internet du ministère des affaires étrangères à l'adresse suivante : <a href="https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/legalisation-et-notariat/legaliser-un-document/">https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/legalisation-et-notariat/legaliser-un-document/</a> <b>Attention</b> : pour l' <b>Algérie</b> il convient de fournir un acte de naissance (copie intégrale) <b>modèle EC7 en langue arabe</b> accompagné soit de sa version modèle EC7 en français, soit de sa traduction originale par un traducteur agréé <b>Attention</b> : pour les personnes <b>réfugiées ou sous protection subsidiaire</b> il convient de fournir les actes d'état civil originaux établis par l'OFPRA + copie de la décision de l'OFPRA ou de la CNDA
<input type="checkbox"/>	➤ acte de mariage <b>original</b> et actes des éventuels mariages antérieurs + traduction <b>originale</b>
<input type="checkbox"/>	➤ jugement(s) de divorce ou de répudiation <b>original</b> + traduction <b>originale</b>
<input type="checkbox"/>	➤ <b>actes de naissance originaux</b> (copies intégrales) <b>de tous les enfants mineurs</b> + traductions originales. Les actes de naissance français doivent être datés de moins de 3 mois
<input type="checkbox"/>	➤ tout document d'état civil des parents (acte de naissance, mariage, décès) - photocopies acceptées + traduction <b>originale</b> si rédigé en langue étrangère
<b>SITUATION FAMILIALE :</b>	
<input type="checkbox"/>	➤ si couple <b>pacsé</b> : copie d'enregistrement de la déclaration de PACS
<input type="checkbox"/>	➤ si couple <b>séparé/en instance de divorce</b> : attestation écrite détaillée + procédure en cours
<input type="checkbox"/>	➤ si <b>concubinage/vie maritale</b> : attestation écrite signée des 2 conjoints
<input type="checkbox"/>	➤ si <b>veuf/veuve</b> : acte de décès <b>original</b> du conjoint + traduction <b>originale</b>
<input type="checkbox"/>	➤ si <b>enfant(s) mineur(s) scolarisé(s)</b> : certificat(s) de scolarité + copie du titre d'identité
<input type="checkbox"/>	➤ si <b>enfant(s) mineur(s) non scolarisé(s)</b> : copie du carnet de santé (pages identité + vaccins)

**PRECEDENTE DEMANDE DE NATURALISATION :**

- copie(s) des décisions portant sur d'éventuelles précédentes demandes de naturalisation

**TITRE DE SEJOUR ET PASSEPORT :**

- **copie recto-verso du titre de séjour en cours de validité et à la bonne adresse** (en cas d'adresse ancienne il convient de faire modifier votre titre auprès de la préfecture compétente)

**Attention** : pour les ressortissants **européens** non soumis à l'obligation de détenir un titre de séjour, il convient de fournir la copie recto-verso de votre pièce d'identité nationale

- copie du passeport étranger ou titre de voyage pour réfugié (page identité + éventuelles pages avec tampons/visas)
- copie recto-verso du titre de séjour en cours de validité du **conjoint**

**DESCENDANT FRANÇAIS :**

- acte de naissance original (copie intégrale) conforme du descendant français établissant sa nationalité française
- copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) du descendant français
- selon le cas : actes d'état civil ou jugement d'adoption établissant votre lien de filiation

**Attention** : si ce descendant est votre fils ou votre fille, la copie intégrale de son acte de naissance est suffisante. S'il s'agit de votre petit-enfant, vous devez produire la copie intégrale de son acte de naissance ainsi que de celui de son ascendant dont vous êtes le parent, comportant sa filiation.

**Attention** : si l'acte de naissance du descendant n'établit pas clairement sa nationalité française alors il convient de joindre tout document émanant des autorités françaises indiquant l'acquisition de la nationalité française ou le cas échéant un certificat de nationalité française (CNF)

**RESIDENCE EN FRANCE :** (*fournir des copies, sauf indication contraire*)

- formulaire « domiciles en France et à l'étranger » intégralement rempli avec indication précise de vos domiciles (lieux et dates de résidence) à minima pour les 25 dernières années
- un justificatif de domicile pour chacun de vos domiciles au cours des 25 dernières années (acte de propriété, contrat de bail, attestation délivrée par la maire, factures EDF/GDF...)
- relevé de carrière délivré par un organisme de sécurité sociale
- notification de retraite et titre de retraite

**DOMICILE ACTUEL**

- Si **locataire** : contrat de bail + dernière quittance de loyer + justificatif de domicile (facture eau, électricité, gaz...) de moins de 3 mois
- Si **propriétaire** : acte de propriété + justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Si **hébergé** : attestation d'hébergement originale + copie recto-verso du titre d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant

**PRESTATIONS SOCIALES :**

- bordereau des prestations sociales (CAF ou MSA) perçues sur les 12 derniers mois

**Attention** : si vous ne percevez pas/plus de prestations sociales : fournir attestation écrite sur papier libre ou attestation de non-inscription/non-perception de la CAF/MSA

**ENVELOPPES A JOINDRE :**

- **1 enveloppe 500g « lettre suivie » grand format** pouvant contenir votre dossier afin de vous le retourner s'il est incomplet
- 1 enveloppe moyen format (A5 / C5) timbrée au tarif en vigueur



# Le timbre électronique et les demandes d'accès à la nationalité française

Le timbre électronique  
pour les demandes  
d'accès à la nationalité  
française

Paris, le 15 septembre 2011

## DU TIMBRE PAPIER

### AU

## TIMBRE ELECTRONIQUE



A ce jour, toute demande d'accès à la nationalité française doit comprendre un (ou des) timbre(s) sous format papier, d'un montant total de 55 €.

Depuis le 2 janvier 2019, le timbre électronique, déjà en vigueur pour certaines démarches administratives (ex : titres de séjour, renouvellement de permis de conduire en cas de perte ou de vol,...) a été généralisé à l'ensemble des procédures d'accès à la nationalité française relevant du ministère de l'intérieur.

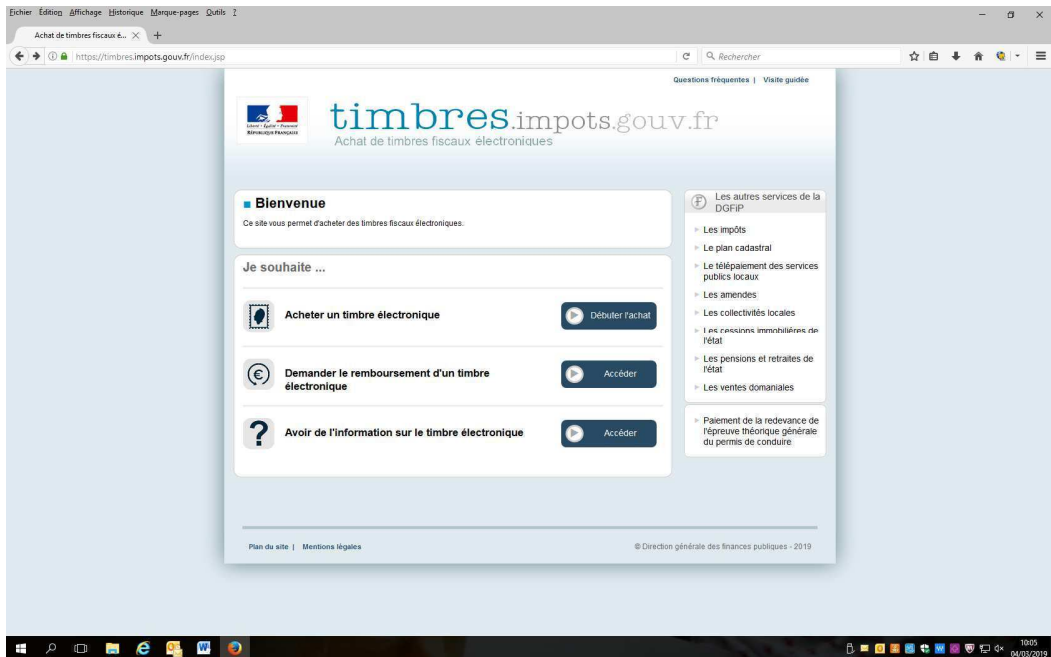
Vous êtes donc invité(e) à faire l'acquisition d'un timbre électronique si vous souhaitez déposer une demande d'accès à la nationalité française selon l'une des procédures suivantes :

- demande de naturalisation ou de réintégration par décret
- déclaration en tant que conjoint de Français (article 21-2 du code civil),
- déclaration en tant qu'ascendant de Français (article 21-13-1 du code civil)
- déclaration en tant que frère ou sœur de Français (article 21-13-2 du code civil).

# OU ET COMMENT ACHETER SON TIMBRE ELECTRONIQUE ?

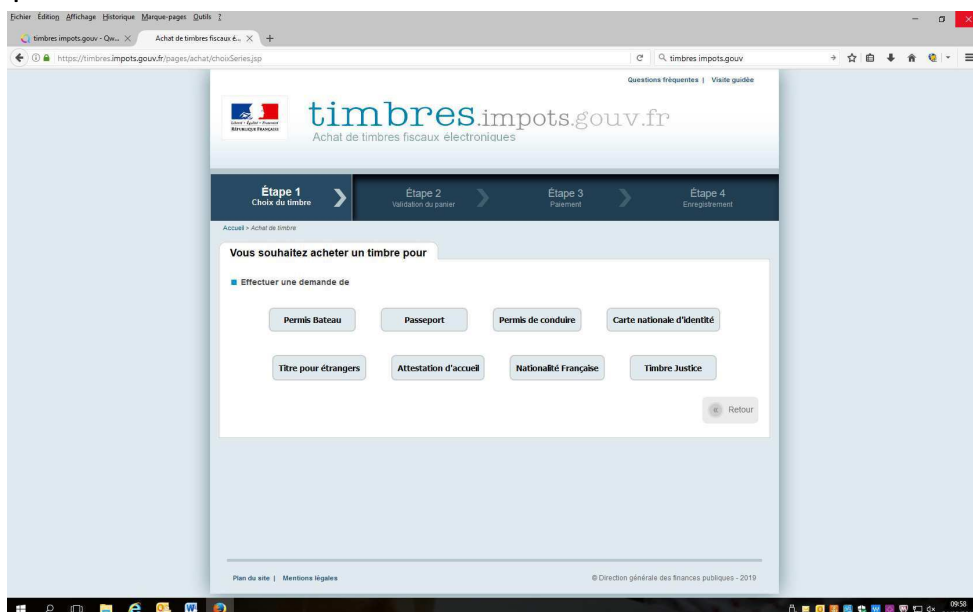
1- En ligne, via le site internet <https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp> :

- en cliquant sur « **débuter l'achat** » dans la rubrique « **acheter un timbre électronique** »

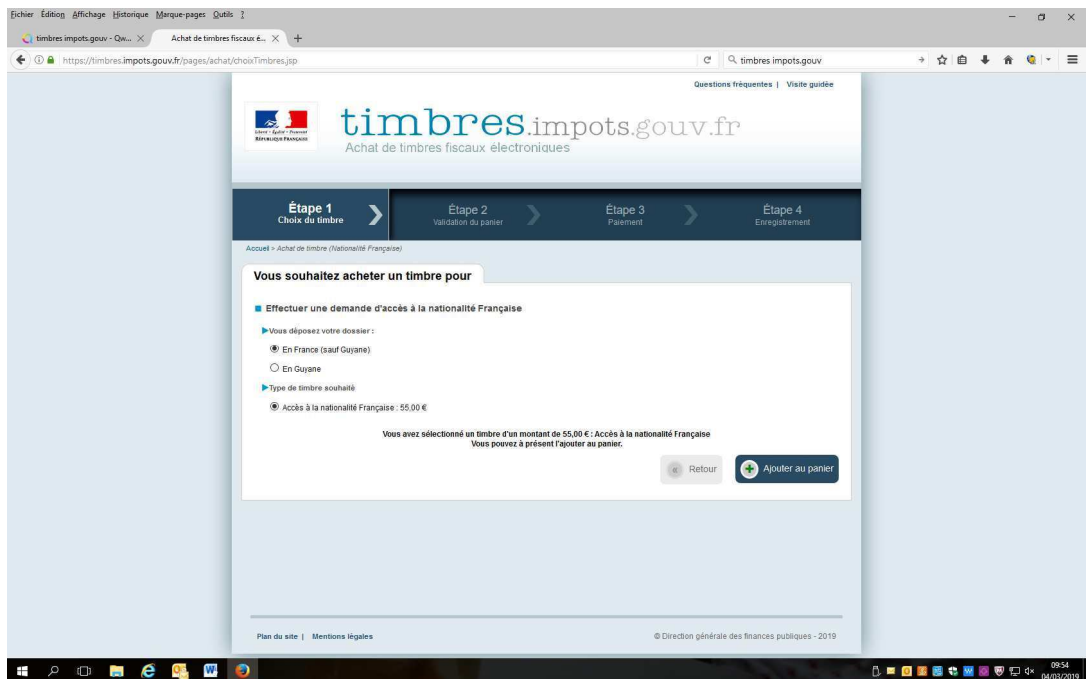


Nota : il est exigé un timbre électronique pour chaque demande.

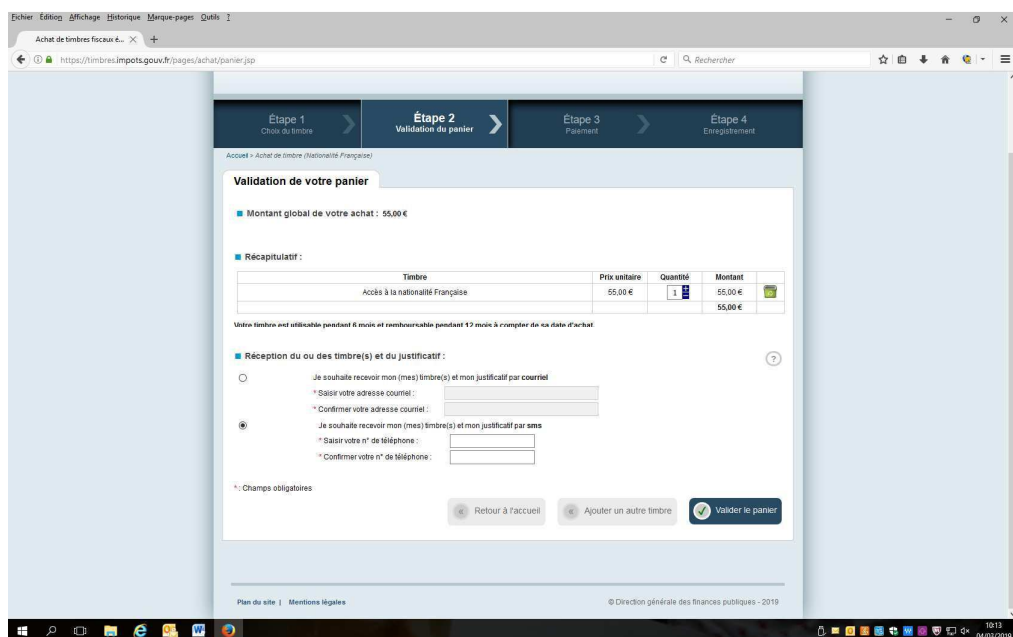
- en cliquant sur « **nationalité française** » parmi les types de timbres proposés :



- en cliquant sur « **En France (sauf Guyane)** » puis sur « **Accès à la nationalité française : 55,00 €** »

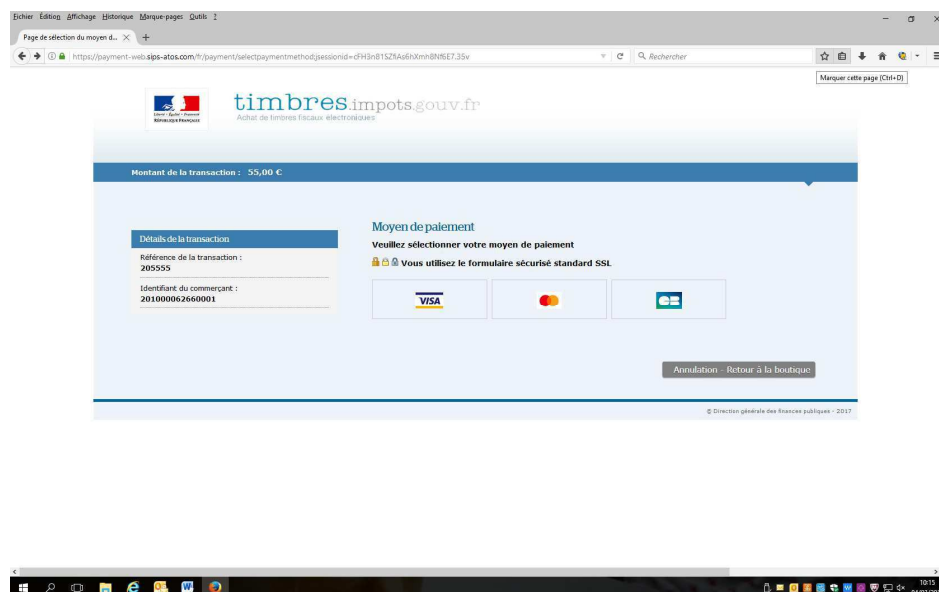


- en cliquant sur « **ajouter au panier** » pour confirmer votre choix, puis en cliquant sur « **voir mon panier** »
- en renseignant soit l'adresse de messagerie (courriel) soit le numéro de téléphone portable pour recevoir le timbre et le justificatif d'achat





- en sélectionnant votre moyen de paiement (Visa, Mastercard ou CB) et en entrant vos coordonnées bancaires pour procéder au paiement du timbre.



2- Autre façon d'acheter un timbre électronique : en vous rendant dans un bureau de tabac s'il est équipé de l'application « [Point de vente agréé](#) »

## COMMENT UTILISER SON TIMBRE ELECTRONIQUE ?

Une fois le paiement effectué, votre timbre accompagné du justificatif de paiement, vous sont transmis par courriel ou par SMS, selon votre choix.

Il vous est alors demandé de télécharger et d'imprimer ce timbre afin de pouvoir le joindre à votre dossier.

### VALIDITE DU TIMBRE ELECTRONIQUE

Le timbre électronique a une durée limitée de 6 mois à compter de sa date d'achat. Aussi, pour éviter que votre timbre ne soit plus valide au moment du dépôt de votre demande, vous êtes invité(e) à ne l'acquérir qu'une fois votre dossier constitué.

Si votre dossier venait à être considéré comme incomplet par la préfecture, il vous sera adressé en retour avec mention des pièces à fournir. Si vous estimez, au regard de sa date d'achat, ne pas disposer d'un délai suffisant pour vous procurer les pièces manquantes et adresser à nouveau votre dossier au service instructeur de la préfecture, vous avez la possibilité de demander le remboursement du timbre dans les 12 mois suivant son achat (à partir du lien : <https://timbres.impots.gouv.fr/pages/remboursement/choixFormulaire.jsp>) puis d'acheter un nouveau timbre.

Pour toutes autres questions, une rubrique « foire aux questions » est à votre disposition : <https://timbres.impots.gouv.fr/pages/aide/timbredemat.jsp>

**ATTENTION...**

Si votre situation est modifiée après le dépôt du dossier, signalez le en utilisant le document de "Déclaration de changement de situation".

## Domiciles en France et à l'étranger

**Date du... au...**  
*commencer par la plus récente*

**Adresse complète (pays, ville ou commune, nom de rue, n°)**



Cadre réservé à la plateforme d'accès à la nationalité française – Date d'arrivée du dossier



N°15561\*03

Ministère de l'intérieur

Coller ici votre photo d'identité

## FORMULAIRE EN VUE DE SOUSCRIRE UNE DECLARATION DE NATIONALITE AU TITRE DE LA RESIDENCE EN FRANCE ET DE LA QUALITE D'ASCENDANT DE FRANÇAIS

(article 21-13-1 du code civil)

**A REMPLIR LISIBLEMENT EN LETTRES CAPITALES en deux exemplaires**

DEMANDEUR	DESCENDANT FRANÇAIS
Nom : .....	Nom : .....
Prénom(s) : .....	Prénom(s) : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....
Sexe : Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>	Sexe : Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>
Lieu de naissance (ville, pays) : .....	Lieu de naissance (ville, pays) : .....
.....	.....
Nom du père : .....	Nom du père : .....
Prénom(s) du père : .....	Prénom(s) du père : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....
Lieu de naissance (ville, pays) : .....	Lieu de naissance (ville, pays) : .....
.....	.....
Nom de la mère : .....	Nom de la mère : .....
Prénom(s) de la mère : .....	Prénom(s) de la mère : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....
Lieu de naissance (ville, pays) : .....	Lieu de naissance (ville, pays) : .....
.....	.....

Adresse du demandeur : .....

Bâtiment..... Escalier..... Etage.....

Code postal..... Ville.....

.....

Téléphone : ..... Courriel : .....@.....

Date d'entrée en France : .....

## SITUATION FAMILIALE ACTUELLE

Célibataire  Vie maritale  Divorcé (e)  Veuf(ve)   
 Pacte civil de solidarité  Date et lieu d'enregistrement .....  
 Marié(e)  Date et lieu du mariage .....  
 Séparé(e) légalement  Séparé de fait  Date de séparation .....

### ETAT CIVIL DU CONJOINT

Nom : ..... Prénom(s) : .....  
 Date de naissance : ..... Lieu de naissance (ville,pays) : .....  
 Nationalité : .....  
 Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....  
 .....  
 .....

## UNIONS ANTERIEURES (Mariage ou pacte-civil de solidarité – PACS)

**Si OUI, veuillez remplir la rubrique ci-dessous, si NON cocher cette case**

Mariage antérieur ou PACS	Nom et prénoms du conjoint ou du partenaire	Date et lieu du mariage ou du PACS	Date et lieu du divorce ou de la dissolution du PACS	Date de décès du conjoint ou du partenaire
1 <sup>ère</sup> union				
2 <sup>ème</sup> union				
3 <sup>ème</sup> union				

**ENFANTS MINEURS VIVANT EN FRANCE OU A L'ETRANGER, ISSUS DE VOTRE UNION/RELATION ACTUELLE OU D'UNE UNION/RELATION ANTERIEURE. Vos enfants mineurs étrangers vivant avec vous deviendront Français en même temps que vous si vous avez joint à votre dossier leur acte de naissance ainsi que le justificatif de leur résidence avec vous. Si vous manquez de place, veuillez mentionner vos autres enfants sur papier libre et l'agrafer à ce formulaire.**

**1** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

**2** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

**3** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

**4** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

**5** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

6 Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

7 Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

8 Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

9 Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

10 Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

**Si vous sollicitez une francisation et/ou une identification, veuillez remplir l'imprimé de demande de francisation /identification ; si vous souhaitez faire une déclaration de changement de nom pour vos enfants mineurs, veuillez vous référer préalablement aux conditions sur le site.service-public.fr, rubrique particuliers/ changement de nom, puis remplir l'imprimé correspondant.**

**J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance que ces données feront l'objet d'un traitement automatisé, que l'administration peut procéder à des vérifications auprès des services et organismes habilités, et que je peux également être convoqué par l'administration à des fins de contrôle.**

Fait à ..... le .....

**Signature du demandeur**

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, notamment les articles 116 et 119, le demandeur à l'accès à la nationalité française peut accéder aux informations nominatives le concernant et les faire rectifier ou supprimer le cas échéant en s'adressant à la sous-direction de l'accès à la nationalité française-12 rue Francis le Carval-44 404 REZE Cedex.

#### Article 116

I.-La personne auprès de laquelle sont recueillies des données à caractère personnel la concernant est informée, sauf si elle l'a été au préalable, par le responsable de traitement ou son représentant :

- 1° De l'identité du responsable du traitement et, le cas échéant, de celle de son représentant ;
- 2° De la finalité poursuivie par le traitement auquel les données sont destinées ;
- 3° Du caractère obligatoire ou facultatif des réponses ;
- 4° Des conséquences éventuelles, à son égard, d'un défaut de réponse ;
- 5° Des destinataires ou catégories de destinataires des données ;
- 6° Des droits qu'elle tient des dispositions des articles 117 à 120 ;
- 7° Le cas échéant, des transferts de données à caractère personnel envisagés à destination d'un Etat non membre de l'Union européenne ;
- 8° De la durée de conservation des catégories de données traitées ou, en cas d'impossibilité, des critères utilisés permettant de déterminer cette durée.

II.-Lorsque les données à caractère personnel n'ont pas été recueillies auprès de la personne concernée, le responsable de traitement ou son représentant doit fournir à cette dernière les informations énumérées au I dès l'enregistrement des données ou, si une communication des données à des tiers est envisagée, au plus tard lors de la première communication des données.

Lorsque les données à caractère personnel ont été initialement recueillies pour un autre objet, les dispositions de l'alinéa précédent ne s'appliquent pas lorsque la personne concernée est déjà informée ou quand son information se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés par rapport à l'intérêt de la démarche.

III.-Les dispositions du I ne s'appliquent pas aux données recueillies dans les conditions prévues au II dans la mesure où une telle limitation est nécessaire au respect des fins poursuivies par le traitement.

#### Article 119

I.-Par dérogation à l'article 118, lorsque le traitement est susceptible de comprendre des informations dont la communication ne mettrait pas en cause les fins qui lui sont assignées, l'acte réglementaire autorisant le traitement peut prévoir que les droits d'accès, de rectification et d'effacement peuvent être exercés par la personne concernée auprès du responsable de traitement directement saisi dans les conditions prévues aux II à III du présent article.

II.-La personne concernée justifiant de son identité a le droit d'obtenir :

- 1° La confirmation que des données à caractère personnel la concernant font ou ne font pas l'objet de ce traitement ;
- 2° Des informations relatives aux finalités du traitement, aux catégories de données à caractère personnel traitées et aux destinataires ou aux catégories de destinataires auxquels les données sont communiquées ;
- 3° Le cas échéant, des informations relatives aux transferts de données à caractère personnel envisagés à destination d'un Etat non membre de l'Union européenne
- 4° La communication, sous une forme accessible, des données à caractère personnel qui la concernent ainsi que de toute information disponible quant à l'origine de celles-ci ;
- 5° Les informations permettant de connaître et de contester la logique qui sous-tend le traitement automatisé en cas de décision prise sur le fondement de celui-ci et produisant des effets juridiques à l'égard de l'intéressé.

Les demandes manifestement abusives, notamment par leur nombre, leur caractère répétitif ou systématique peuvent être rejetées.

III.-La personne concernée justifiant de son identité peut également exiger du responsable d'un traitement que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel la concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

Lorsque l'intéressé en fait la demande, le responsable de traitement doit justifier, sans frais pour le demandeur, qu'il a procédé aux opérations exigées.

En cas de contestation, la charge de la preuve incombe au responsable de traitement auprès duquel est exercé le droit d'accès sauf lorsqu'il est établi que les données contestées ont été communiquées par l'intéressé ou avec son accord.

Si une donnée a été transmise à un tiers, le responsable du traitement doit accomplir les diligences utiles afin de lui notifier les opérations qu'il a effectuées conformément au premier alinéa du III.



Cadre réservé à la plateforme d'accès à la nationalité française – Date d'arrivée du dossier



N°15561\*03

Ministère de l'intérieur

Coller ici votre photo d'identité

## FORMULAIRE EN VUE DE SOUSCRIRE UNE DECLARATION DE NATIONALITE AU TITRE DE LA RESIDENCE EN FRANCE ET DE LA QUALITE D'ASCENDANT DE FRANÇAIS

(article 21-13-1 du code civil)

**A REMPLIR LISIBLEMENT EN LETTRES CAPITALES en deux exemplaires**

DEMANDEUR	DESCENDANT FRANÇAIS
Nom : .....	Nom : .....
Prénom(s) : .....	Prénom(s) : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....
Sexe : Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>	Sexe : Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>
Lieu de naissance (ville, pays) : .....	Lieu de naissance (ville, pays) : .....
.....	.....
Nom du père : .....	Nom du père : .....
Prénom(s) du père : .....	Prénom(s) du père : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....
Lieu de naissance (ville, pays) : .....	Lieu de naissance (ville, pays) : .....
.....	.....
Nom de la mère : .....	Nom de la mère : .....
Prénom(s) de la mère : .....	Prénom(s) de la mère : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....
Lieu de naissance (ville, pays) : .....	Lieu de naissance (ville, pays) : .....
.....	.....

Adresse du demandeur : .....
Bâtiment..... Escalier..... Etage.....
Code postal..... Ville.....
.....
Téléphone : ..... Courriel : .....@.....

Date d'entrée en France : .....

## SITUATION FAMILIALE ACTUELLE

Célibataire  Vie maritale  Divorcé (e)  Veuf(ve)   
 Pacte civil de solidarité  Date et lieu d'enregistrement .....  
 Marié(e)  Date et lieu du mariage .....  
 Séparé(e) légalement  Séparé de fait  Date de séparation .....

### ETAT CIVIL DU CONJOINT

Nom : ..... Prénom(s) : .....  
 Date de naissance : ..... Lieu de naissance (ville,pays) : .....  
 Nationalité : .....  
 Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....  
 .....  
 .....

## UNIONS ANTERIEURES (Mariage ou pacte-civil de solidarité – PACS)

**Si OUI, veuillez remplir la rubrique ci-dessous, si NON cocher cette case**

Mariage antérieur ou PACS	Nom et prénoms du conjoint ou du partenaire	Date et lieu du mariage ou du PACS	Date et lieu du divorce ou de la dissolution du PACS	Date de décès du conjoint ou du partenaire
1 <sup>ère</sup> union				
2 <sup>ème</sup> union				
3 <sup>ème</sup> union				

**ENFANTS MINEURS VIVANT EN FRANCE OU A L'ETRANGER, ISSUS DE VOTRE UNION/RELATION ACTUELLE OU D'UNE UNION/RELATION ANTERIEURE. Vos enfants mineurs étrangers vivant avec vous deviendront Français en même temps que vous si vous avez joint à votre dossier leur acte de naissance ainsi que le justificatif de leur résidence avec vous. Si vous manquez de place, veuillez mentionner vos autres enfants sur papier libre et l'agrafer à ce formulaire.**

**1** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

**2** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

**3** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

**4** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

**5** Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
 Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
 Nationalité française OUI  NON   
 Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

6 Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

7 Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

8 Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

9 Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

10 Nom – prénoms : ..... Date de naissance : .....  
Lieu de naissance (ville, pays) : ..... Est-il issu de votre union/relation actuelle ? OUI  NON   
Nationalité française OUI  NON   
Adresse (s'il ne réside pas avec vous) : .....

**Si vous sollicitez une francisation et/ou une identification, veuillez remplir l'imprimé de demande de francisation /identification ; si vous souhaitez faire une déclaration de changement de nom pour vos enfants mineurs, veuillez vous référer préalablement aux conditions sur le site.service-public.fr, rubrique particuliers/ changement de nom, puis remplir l'imprimé correspondant.**

**J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance que ces données feront l'objet d'un traitement automatisé, que l'administration peut procéder à des vérifications auprès des services et organismes habilités, et que je peux également être convoqué par l'administration à des fins de contrôle.**

Fait à ..... le .....

**Signature du demandeur**

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, notamment les articles 116 et 119, le demandeur à l'accès à la nationalité française peut accéder aux informations nominatives le concernant et les faire rectifier ou supprimer le cas échéant en s'adressant à la sous-direction de l'accès à la nationalité française-12 rue Francis le Carval-44 404 REZE Cedex.

#### Article 116

I.-La personne auprès de laquelle sont recueillies des données à caractère personnel la concernant est informée, sauf si elle l'a été au préalable, par le responsable de traitement ou son représentant :

- 1° De l'identité du responsable du traitement et, le cas échéant, de celle de son représentant ;
- 2° De la finalité poursuivie par le traitement auquel les données sont destinées ;
- 3° Du caractère obligatoire ou facultatif des réponses ;
- 4° Des conséquences éventuelles, à son égard, d'un défaut de réponse ;
- 5° Des destinataires ou catégories de destinataires des données ;
- 6° Des droits qu'elle tient des dispositions des articles 117 à 120 ;
- 7° Le cas échéant, des transferts de données à caractère personnel envisagés à destination d'un Etat non membre de l'Union européenne ;
- 8° De la durée de conservation des catégories de données traitées ou, en cas d'impossibilité, des critères utilisés permettant de déterminer cette durée.

II.-Lorsque les données à caractère personnel n'ont pas été recueillies auprès de la personne concernée, le responsable de traitement ou son représentant doit fournir à cette dernière les informations énumérées au I dès l'enregistrement des données ou, si une communication des données à des tiers est envisagée, au plus tard lors de la première communication des données.

Lorsque les données à caractère personnel ont été initialement recueillies pour un autre objet, les dispositions de l'alinéa précédent ne s'appliquent pas lorsque la personne concernée est déjà informée ou quand son information se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés par rapport à l'intérêt de la démarche.

III.-Les dispositions du I ne s'appliquent pas aux données recueillies dans les conditions prévues au II dans la mesure où une telle limitation est nécessaire au respect des fins poursuivies par le traitement.

#### Article 119

I.-Par dérogation à l'article 118, lorsque le traitement est susceptible de comprendre des informations dont la communication ne mettrait pas en cause les fins qui lui sont assignées, l'acte réglementaire autorisant le traitement peut prévoir que les droits d'accès, de rectification et d'effacement peuvent être exercés par la personne concernée auprès du responsable de traitement directement saisi dans les conditions prévues aux II à III du présent article.

II.-La personne concernée justifiant de son identité a le droit d'obtenir :

- 1° La confirmation que des données à caractère personnel la concernant font ou ne font pas l'objet de ce traitement ;
- 2° Des informations relatives aux finalités du traitement, aux catégories de données à caractère personnel traitées et aux destinataires ou aux catégories de destinataires auxquels les données sont communiquées ;
- 3° Le cas échéant, des informations relatives aux transferts de données à caractère personnel envisagés à destination d'un Etat non membre de l'Union européenne
- 4° La communication, sous une forme accessible, des données à caractère personnel qui la concernent ainsi que de toute information disponible quant à l'origine de celles-ci ;
- 5° Les informations permettant de connaître et de contester la logique qui sous-tend le traitement automatisé en cas de décision prise sur le fondement de celui-ci et produisant des effets juridiques à l'égard de l'intéressé.

Les demandes manifestement abusives, notamment par leur nombre, leur caractère répétitif ou systématique peuvent être rejetées.

III.-La personne concernée justifiant de son identité peut également exiger du responsable d'un traitement que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel la concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

Lorsque l'intéressé en fait la demande, le responsable de traitement doit justifier, sans frais pour le demandeur, qu'il a procédé aux opérations exigées.

En cas de contestation, la charge de la preuve incombe au responsable de traitement auprès duquel est exercé le droit d'accès sauf lorsqu'il est établi que les données contestées ont été communiquées par l'intéressé ou avec son accord.

Si une donnée a été transmise à un tiers, le responsable du traitement doit accomplir les diligences utiles afin de lui notifier les opérations qu'il a effectuées conformément au premier alinéa du III.